



## Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 17 - Roissy - Avril 2010

### La CGT pragmatique n'adhère pas à l'accord salarial 2010

La Commission Exécutive Nationale, organe dirigeant de notre syndicat, s'est réunie le mardi 13 avril afin de se prononcer, entre autres, sur le contenu de l'accord salarial 2010.

A l'unanimité des présents, la décision a été prise de suivre l'avis des négociateurs CGT présents aux 2 réunions de négociation : la CGT Air France ne ratifiera pas cet accord.

#### Un accord en deçà des prévisions d'inflation

Avec 0,8 % d'augmentation de nos salaires, notre pouvoir d'achat est loin d'être assuré pour cette année 2010 où 1,2 à 1,3 % d'inflation sont attendus. Avec la mise en place de cet accord, les salariés Air France risquent donc de perdre encore un peu plus de pouvoir d'achat.

Pire encore, nous avons écrit dans notre dernier tract que ces 0,8 % d'augmentation ne représentaient en fait que 0,2 % lissés sur l'année puisque les premiers 0,4 % ne seront versés qu'en Août et les derniers 0,4 % ne seront versés qu'en Décembre. **Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation affiche déjà une hausse de 0,9 % sur les trois premiers mois de l'année 2010.** Les prévisions de l'inflation pour 2010 se situent autour de 1,65 %, donc bien au-delà de ce que compte nous donner la direction....

#### Un consensus mou pour valider cet accord

Certaines Organisations Syndicales ont été sensibles au discours catastrophiste de la direction Air France et ont décidé de valider cet accord. Nous respectons leur décision même si nous sommes en total désaccord avec leur position. Nous sommes extrêmement déçus du résultat final. La CGT est persuadée qu'il était possible d'obtenir mieux, à savoir le maintien du pouvoir d'achat des salariés Air France et ce dès le mois de janvier. C'est bien le minimum auquel nous pouvions prétendre de la part d'Air France qui continue de cultiver une image « d'entreprise sociale », notamment dans les médias.

#### Un contexte économique surexploité par la direction

Depuis des mois, les diverses communications internes de la direction n'ont d'autre but que d'instiller la peur dans les rangs des salariés et de les préparer à accepter de nouvelles conditions de travail dégradées, à l'image de ce que nous connaissons depuis l'an dernier :

- ✓ Le Plan de Riposte Graduée qui a vu l'entreprise prendre la main sur une bonne partie de nos congés ;
- ✓ La mise en place de l'ATGPE qui a vu l'entreprise prendre la main sur nos carrières en se dotant de nouvelles règles de flexibilité / mobilité ;
- ✓ La mise en place de nouvelles grilles horaires dans de nombreux secteurs induisant pour les salariés des pertes de majorations ;
- ✓ Le Plan de Départs Volontaires dont certains se félicitent du succès mais qui, au final, entérine une baisse supplémentaire des effectifs Air France, sans espoir de compensation par des embauches. Ce plan de licenciement induit également des conditions de travail dégradées pour les salariés qui restent ;
- ✓ La menace de mise en place de chômage partiel à l'été dernier, entérinant ainsi l'idée que « les choses vont très mal » pour l'entreprise et ses salariés.

Cette accélération brutale des remises en cause d'acquis sociaux ou d'usages en vigueur dans l'entreprise depuis des décennies démontre que notre entreprise est en train de changer de modèle économique, induisant de fait un changement profond de notre modèle social. La CGT tire le signal d'alarme et invite les autres Organisations Syndicales à un débat de fond sur le devenir de notre compagnie, de nos rémunérations, de nos emplois et de nos conditions de travail.

### **Quand la CGT s'engage sur un accord salarial, ça se voit**

En 2008, nous avons ratifié l'accord salarial car il apportait un vrai plus en terme d'augmentation de nos salaires et parce qu'il reconnaissait pour la première fois l'existence de bas salaires dans l'entreprise par l'introduction de la valeur plancher, revendication historique de la CGT.

Ce mécanisme permet aux salariés ayant les plus bas revenus d'obtenir des augmentations plus conséquentes sans léser les autres salariés.

Voici un tableau comparatif des 3 dernières années concernant nos augmentations salariales :

Salaire de base	Augmentations salariales annuelles				
	2006	2007	2008	2009	2010
<b>1300 €</b>	175 €	289 €	<b>721 €</b>	99 €	86 €
<b>1500 €</b>	185 €	303 €	<b>747 €</b>	99 €	86 €
<b>2000 €</b>	210 €	338 €	<b>812 €</b>	99 €	86 €
<b>2500 €</b>	235 €	372 €	<b>886 €</b>	99 €	86 €

Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas photo entre l'accord de 2008, ratifié par la CGT, et les accords 2006, 2007, 2009 puis 2010. Ce tableau vaut tous les discours et toutes les démonstrations...

### **Quelles perspectives ?**

Malgré notre profonde déception, force est de constater que cet accord a été ratifié par une grande majorité d'Organisations Syndicales. Il va donc s'appliquer puisque nous sommes dans l'impossibilité de le dénoncer, les signataires représentant plus de 50 % des suffrages recueillis lors des dernières élections professionnelles de mars 2007.

Pour autant, personne ne nous empêchera de formuler des revendications, que ce soit à propos des salaires, de l'emploi ou des conditions de travail.

Nous vous invitons, salariés mécontents des mesures salariales 2010, à vous emparer des heures d'informations syndicales organisées par les sections syndicales CGT Air France afin de faire remonter vos exigences et vos revendications.

Si nous laissons à la direction toute latitude pour agir sans nous organiser collectivement, nos acquis sociaux risquent fort d'être prisonniers d'un nuage antisocial autrement plus dévastateur que celui qui nous vient d'Islande...

De son côté, la direction vient d'enregistrer une excellente nouvelle puisque le premier système informatique mondial de réservations Amadeus, dont Air France est actionnaire à hauteur de 23 %, va être prochainement réintroduit en bourse. Résultat : une rentrée de cash à hauteur d'environ 250 millions d'euros et un gonflement de ses actifs comptables d'1,6 Milliards d'euros.

**Pendant ce temps, les salaires stagnent à Air France...**